



Compte-rendu de l'Assemblée générale de la SoPHAU
du samedi 9 décembre 2023

L'assemblée générale ordinaire de la SoPHAU s'est tenue le samedi 9 décembre 2023, de 9h30 à 16h30, au siège de l'association : INHA, 2 rue Vivienne, 75002 Paris.

Présents ou représentés (60) : Sabine Armani (r), Claire Barat (r), Stéphane Benoist, Caroline Blonce, Jean-Yves Carrez Maratray, Maria Paola Castiglioni (r), Marie-Odile Charles-Laforge, Adeline Grand-Clément (r), Pierre Cosme, Cyril Courrier, Manon Courtois (r), Jean-Christophe Couvenhes (r), Sylvie Crogiez-Pétrequin (r), Fabrice Delrieux (r), Françoise Des Bosc, Julien Dubouloz (r), Félix Énault, Mathieu Engerbeaud (r), Paul Ernst (r), Arianna Esposito (r), Sylvia Estienne, Claire Fauchon-Claudon (r), Audrey Ferlut (r), Anne Gagey, Michaël Girardin (r), Antonio Gonzales, Ricardo Gonzalez Villaescusa (r), Catherine Grandjean, Jean-Pierre Guilhemmet, Pierre-Olivier Hochard, Charles-Alban Horvais (r), Valérie Huet (r), Perrine Kossmann, Marie-Claude L'Huillier (r), Jean-Claude Lacam (r), Amarande Laffon, Patrick Le Roux, Sabine Lefebvre (r), Marine Leroy, Brigitte Lion, Thierry Lucas, Sébastien Marchand, Ségolène Maudet, Cécile Michel (r), Caroline Michel d'Annoville, Georges Miroux (r), Isabelle Pernin, Airton Pollini, Franck Prêteux, Philippe Régerat, Sarah Rey (r), Nicolas Richer, Hélène Roelens-Flouneau (r), Lucia Rossi, Clément Sarrazanas, Maria Teresa Schettino (r), Jean-Louis Voisin (r), Clémence Weber-Pallez (r), Catherine Wolff (r), Stéphanie Wyler (r).

Membres du bureau (8) : Florence Gherchanoc (r), Sylvain Janniard, Cyrielle Landréa, Hélène Ménard, Laurence Mercuri, Sylvie Pittia, Manuel Royo, Gaëlle Tallet.

Invités (5) : Gisela Bélot, Sébastien Dalmon, Iegor Groudiev, Christophe Hugot, Elena Torregaray Pagola.

Excusés (10) : Jean-Marie Bertrand, Pierre Bonnant, Nicole Belayche, Corinne Bonnet, Madalina Dana, Elisabeth Deniaux, Susana Marcos, Nicolas Mathieu, Nicolas Thibaud, Michèle Trannoy.

ORDRE DU JOUR

Matin, de 9h30 à 12h :

1. Rapport d'activité du Président
2. Rapport financier du Trésorier
3. Nouvelles adhésions
4. Renouvellement partiel du bureau
5. Informations sur les postes d'enseignants-chercheurs vacants et les postes CNRS mis au concours en 2024
6. Point sur les concours de recrutement dans l'enseignement secondaire
7. La SoPHAU et ses partenariats : Mommsen Gesellschaft et APLAES ; Réseaux CoSSAF et Antiquité Avenir

SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : sophau-communication@univ-fcomte.fr

Trésorerie : sylvain.janniard@univ-tours.fr

8. La SoPHAU aux Rendez-Vous de l'Histoire de Blois
9. Informations sur les *Nocturnes de l'Histoire*
10. Vote sur un amendement au règlement du Prix SoPHAU (valable pour le Prix 2024 et suivants)
11. Attribution du Prix SoPHAU
12. Questions diverses

Après-midi 13H45-16H30

13. Table ronde : : *L'antiquisant et ses bibliothèques*

La séance est ouverte à 9h30.

1. Rapport d'activité du Président

« Chères et chers collègues, membres de la SoPHAU,

L'ODJ étant très chargé et le temps relativement court, je serai relativement bref sur un certain nombre de points ou de questions en suspens qui feront l'objet d'un développement spécifique dans la suite de l'ODJ.

Cependant, je voudrais avant tout rendre hommage à ceux de nos collègues qui depuis la précédente assemblée générale de décembre 2022, nous ont quittés et dont nous déplorons la perte : Nancy Gauthier, Claude Mossé, Marie Rose Guelfucci, Pierre Villard, Alain Tranoy, Jean-Claude Margueron, Claude Vial, Pierre Cabanes, Olivier Picard et François Salviat. Que leurs proches, leurs amis, leurs élèves et anciens élèves soient assurés de notre sympathie.

Pour l'heure, je ne rappellerai que les grands événements qui ont ponctué la vie de notre association cette année, et qui sont, dans l'ordre chronologique, les *Nocturnes de l'Histoire*, les *États généraux de l'Antiquité*, le Congrès de printemps de la SoPHAU et les *Rendez-vous de l'Histoire de Blois*.

Le 29 mars ont eu lieu les *Nocturnes de l'Histoire* coorganisés en concertation avec les trois autres associations d'Historiens de l'enseignement supérieur. La liste des propositions d'animations était relativement modeste (une petite quarantaine) dont tout de même huit sur l'Antiquité. La situation est en nette amélioration pour 2024 avec près de 80 propositions soumises et acceptées.

Les *États généraux de l'Antiquité* (ÉGA), pilotés par Virginie Hollard pour la SoPHAU et Christophe Cusset pour l'APLAES, ont eu lieu à Lyon les 12 et 13 mai à l'université Lumière Lyon 2 et à l'ENS. Une première table ronde réunissant la SoPHAU, l'APHG, l'APLAES et CNARELA a porté sur le rapport des humanités aux technologies de l'information et sur les possibilités professionnelles autres que l'enseignement auxquelles pouvaient conduire les formations en sciences de l'Antiquité. La définition de la notion de discipline rare qui a fait l'objet d'une deuxième table ronde où la représentante du ministère a présenté les critères institutionnels a soulevé plus de questions que de réponses. Les deux rencontres suivantes sur la réception de l'Antiquité dans l'édition et dans les médias ont apporté des éclairages souvent peu connus. La seconde journée fut consacrée aux visites des musées de la civilisation gallo-romaine et des moulages ainsi que de Lyon antique. On remerciera à nouveau les co-organisateurs, notamment Virginie Hollard, dont le gros travail a assuré le succès de la manifestation.

Les 2 et 3 juin a eu lieu à Tours le colloque de printemps de la SoPHAU portant sur le nouveau programme de l'agrégation : « Gouverner un empire (284-410 ap. J.-C.) ». Les organisateurs (Sylvain Janniard, Hélène Ménard, Sylvie Crogiez-Pétrequin et moi-même) ont pu compter sur l'aide technique du personnel de l'université et de l'équipe de recherches en histoire de Tours (le CETHIS). Saluons aussi la diligence de l'administrateur de la revue *Pallas*, Christian Rico, qui, comme pour les précédents colloques de la SoPHAU, en a accueilli les actes et a réussi à les faire paraître dans un numéro spécial (le volume 123) fin octobre, offrant ainsi aux étudiants un outil de travail centré sur l'actualité de la recherche sur cette période. Dans le même ordre d'idée, on rappellera également l'énorme travail de bibliographie (pour le Capes, et depuis l'été pour l'Agrégation) accompli par deux membres du Bureau, Sylvain Janniard et Hélène Ménard, qui est paru dans la revue *Historiens & Géographes*. Leur investissement mérite d'être ici souligné.

Enfin, le 5 octobre, Gaëlle Tallet, a porté au titre de la SoPHAU une carte blanche aux *Rendez-vous de l'Histoire de Blois*. Le sujet en était « Abomination de la mort, peur des revenants, deuils insurmontables ou

SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : sophau-communication@univ-fcomte.fr

Trésorerie : sylvain.janniard@univ-tours.fr

pathologiques : cohabiter avec les morts de l'Antiquité à nos jours » et rassemblait Christiane Zivie-Coche (EPHE), Jean-Claude Schmitt (EHESS), Éric Crubézy (Toulouse 3) et Annette Becker (Paris Nanterre), la modération étant assurée par Françoise Dunand (Strasbourg).

Concernant la vie courante de notre association, je précise qu'elle compte à ce jour 207 membres à jour de leur cotisation, ce qui est un peu moins que l'an dernier, et j'incite ceux qui ne l'ont pas encore fait à se mettre en conformité avec nos obligations. Il faut également continuer à inciter non seulement les jeunes collègues récemment élus, à adhérer mais aussi à faire réadhérer d'autres plus anciens qui, pour diverses raisons, se sont éloignés de la SoPHAU. Même si la situation financière est à l'équilibre grâce à la gestion rigoureuse de notre trésorier Sylvain Janniard, qui vous la présentera en détail par la suite, être à jour de ses cotisations est indispensable, d'une part, pour éviter une érosion financière qui sans être immédiatement préoccupante n'en est pas moins récurrente depuis quelques années ; et, d'autre part, pour voter lors de l'AG – et nous nous prononcerons tout à l'heure sur l'adhésion de plusieurs nouveaux membres ainsi que, conformément à nos statuts, sur le renouvellement partiel du bureau. Nous avons eu quelques démêlés financiers assez désagréables avec le service comptable de l'université Bordeaux-Montaigne qui avait du mal à trouver trace de notre versement aux éditions Ausonius pour la publication de la thèse de Clément Sarrazanas. Ceci me conduit à rappeler que nous aurons également à voter – conformément aux statuts – sur un amendement au règlement et à connaître le lauréat du Prix de cette année, qui sera décerné par notre expert dont vous découvrirez aussi l'identité à la fin de la matinée. Je profite de l'occasion pour mentionner la parution prochaine aux éditions Ausonius de la thèse du lauréat de 2021, Simon Cahanier, dont le travail s'intitulait : *Hispania maxima bellis. Recherches historiques et littéraires sur la mémoire culturelle des guerres de Rome dans la péninsule Ibérique de la fin du III^e siècle av. J.-C. au début du V^e siècle ap. J.-C.*

S'agissant des relations avec nos partenaires, je signale qu'a eu lieu le 18 novembre dernier l'AG du réseau Antiquité Avenir qui a reconduit dans leurs fonctions au directoire les membres de la SoPHAU et pour la deuxième année consécutive a choisi de ne pas élire de président à la tête du réseau. Les projets d'AA débattus lors de l'AG vous seront présentés par Sylvie Pittia. La SoPHAU a également été présente en qualité avec l'APLAES et l'Association des études grecques au Centenaire de la Société des Études Latines les 30 novembre et 1^{er} décembre dernier. À cette occasion, je voudrais saluer notre ancienne présidente qui par sa contribution au réseau Antiquité Avenir, aux *Nocturnes de l'Histoire* et au Collège de sociétés savantes académiques a manifesté durant tout son mandat au bureau de la SoPHAU qu'elle quitte désormais, outre le dynamisme et l'énergie requis par ces missions, une remarquable rigueur et un dévouement constant.

En ce qui concerne le Collège des sociétés savantes académiques françaises auquel nous appartenons (CoSSAF), son CA a fait voter sur deux textes tribunes : une note de synthèse le 30 septembre soutenant l'idée évoquée dans le rapport Gillet de la création d'un poste de conseiller scientifique auprès de la Présidence de la République. Le Bureau et moi-même avons refusé de nous associer à ce long texte de 16 pages intitulé « Réflexions sur les missions d'un Conseiller Scientifique du Gouvernement » du fait de l'absence de clarté de ses intentions d'une part et en estimant, d'autre part, que la proposition contrevenait à la représentation des instances électives existantes et pourrait soumettre orientation et recomposition de la recherche aux seules lumières d'un conseiller spécial. Cette note est parue dans *Le Monde* du 7 décembre en même temps que le Président de la République annonçait un dispositif un peu différent (un conseil de la recherche indépendant) au milieu d'un certain nombre d'autres mesures sur la recherche dans la ligne de celles existant déjà.

Nous avons soutenu en revanche un second texte, paru il y a une quinzaine de jours dans *Le Monde* et intitulé « Repenser collectivement la formation initiale des enseignants » qui dresse un bilan que nous partageons des principaux écueils auxquels se heurte actuellement la formation en master « Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » (MEEF).

Ce point fait écho à des projets, encore flous mais sur lesquels le ministère veut aller très rapidement et qui feront l'objet d'une présentation aussi détaillée que possible dans la suite de l'ODJ. Il est envisagé – sur la base d'expérimentations existantes – la création d'une licence LEF destinée à la formation des professeurs des écoles qui pourrait dans un second temps être adaptée au second degré avec le risque d'un recul des enseignements disciplinaires.

D'autres questions se posent également en lien avec la formation disciplinaire que nous aurons peut-être le temps d'aborder – ce serait bien : les effets de la plateforme *Trouver mon master* sur le recrutement dans nos différents masters.

C'est ainsi l'occasion d'évoquer brièvement la situation des concours du second degré. Après une baisse sensible du nombre de postes entre 2013 et 2018 puis un tassement autour de 70 depuis, 9 postes

SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : sophau-communication@univ-fcomte.fr

Trésorerie : sylvain.janniard@univ-tours.fr

supplémentaires ont été mis au concours, passant de 74 à 83 conformément à ce que nous avait laissé entendre le Président du jury lorsque nous l'avions interrogé l'an dernier à pareille époque. Cela étant, le jury constate avec inquiétude une érosion constante des inscrits depuis 2016 (par ex. on passe de 1 240 en 2021, à 920 en 2022 et à 797 pour la session 2023). La situation est aussi inquiétante lorsqu'on regarde l'origine des admis, qui donne une image assez exacte de la géographie des préparations : Les trois académies d'Ile-de-France totalisent 56 des 83 reçus et parmi les 27 issus de préparations provinciales, 10 émanent de Lyon, 3 de Strasbourg, 3 de Normandie.

S'agissant du CAPES, la situation reste également fragile malgré une petite remontée des inscriptions (en augmentation de 8,8 % par rapport à l'année précédente (3 060). Il faut en effet rappeler qu'entre les sessions 2021 et 2022, le nombre d'inscrits avait chuté de 38,5%. Quant au nombre de postes mis au concours, il connaît une petite augmentation de 2,2%.

Concernant enfin les postes vacants de maître de conférences et de professeur, pour l'essentiel consécutifs aux départs en retraite et aux promotions, je voudrais remercier les correspondants qui ont fait remonter les informations en leur possession et qui ont alimenté le tableau établi par Laurence Mercuri et qui vous sera présenté plus avant. L'inquiétude demeure cependant face au nombre croissant de postes qui restent gelés ou qui ont tout bonnement disparu.

Pour conclure je ne dirai jamais assez l'importance du travail du bureau qui m'assiste et j'adresse mes très vifs remerciements à ceux qui le quittent pour leur investissement qui ne s'est jamais démenti.

Je veux aussi saluer le travail de Sylvain Janniard, engagé non seulement dans la bonne gestion de la trésorerie mais aussi dans l'activité scientifique de la SoPHAU et au CoSSAF, celui de notre secrétaire, Laurence Mercuri, responsable de la mise à jour constante du site internet et de la Lettre d'informations institutionnelles, que reçoivent plus de 300 membres, et celui de Cyrielle Landréa qui est en charge du Bulletin d'informations scientifiques diffusé à un peu plus de 600 personnes, ainsi que de la tenue du compte twitter de la SoPHAU qui rassemble 960 abonnés. Le site de la SoPHAU, que je ne peux que vous conseiller de mettre dans vos « favoris », vous fournit également sur la page des annonces scientifiques, les indications nécessaires pour faire état de vos parutions et des manifestations que vous organisez, l'annonce de ces dernières devant cependant se faire au moins 15 jours à l'avance ».

Le rapport moral du Président est soumis à l'approbation de l'assemblée :

Nombre de votants : 61

Pour : 61

Le rapport moral de la Présidente est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier du Trésorier

Le bilan financier de l'année 2023 montre une trésorerie simplement maintenue à l'équilibre. Au 07/12/2023, l'encours global est de **26 139 €**, répartis entre **2 644 € sur le CC BRED** et **23 494 € sur le Livret A BRED**. Le volume important de l'épargne permet, grâce aux intérêts perçus, de couvrir les frais de gestion du compte courant. Il constitue aussi une réserve utile si le montant des cotisations annuelles devait continuer à être à peine supérieur aux dépenses engagées régulièrement par notre Société, un sujet de préoccupation sur lequel le Trésorier avait déjà attiré l'attention des Sociétaires lors de son rapport 2022.

En effet, le nombre de Sociétaires à jour de leur cotisation à la date de l'assemblée générale est de **207**, pour un apport total de **7 150 €**, tandis que les dépenses de l'année se sont élevées à **6 765 €**. Il incombe au Trésorier d'alerter sur **l'érosion constante et alarmante du nombre de Sociétaires versant régulièrement leur cotisation**, le nombre de Sociétaires à jour pour l'année en cours ne cesse en effet d'atteindre des étages de plus en plus marqués d'exercice en exercice. Le solde positif du CC a été maintenu grâce au reliquat financier de l'année 2022, à un volume de dépenses exceptionnellement peu élevé et, surtout à la générosité de nombreux Sociétaires, qui ont réglé de façon anticipée leur cotisation 2024¹.

Le Trésorier rappelle une nouvelle fois que la **régularité des versements** constitue la garantie d'un fonctionnement facilité de la Société, permet l'anticipation des dépenses et limite aussi les courriers de relance. Il invite les Sociétaires, et tout particulièrement les correspondants, à diffuser les actions de la Société au sein de leur établissement et à inciter nos collègues, y compris les plus jeunes, à adhérer ou à réadhérer à

¹ À la date de diffusion de ce procès-verbal, le nombre de Sociétaires à jour est 220.

la SoPHAU. Pour le règlement de la cotisation annuelle, le **virement « permanent »** sur le compte SoPHAU (virement automatique à date anniversaire, annulable à tout moment), demeure la solution la plus simple et la plus pratique pour la gestion de la Trésorerie. Les modalités en sont rappelées sur le vademecum du Sociétaire, téléchargeable sur le site de la Société (<https://sophau.univ-fcomte.fr/index.php/la-sophau/cotisation>)

Il convient donc dans ces circonstances de **remercier l'ensemble des Sociétaires demeurés fidèles** à la SoPHAU, et tout particulièrement les Sociétaires qui ont versé des cotisations de soutien (Marianne Bonnefond-Coudry, Sophie Bouffier, Jérémy Clément, Pierre Ellinger, Audrey Ferlut, Claire Feuvrier-Prévoat, Daphné Gontikas, Catherine Grandjean, Jean-Pierre Guilhembet, Valérie Huet, Anne Jacquemin, Jean-Luc Lamboley, Patrick Le Roux, Anne-Marie Liesenfelt, Georges Miroux, Gaëlle Tallet) ou de membres bienfaiteurs (Gerbert Bouyssou, Antonio Gonzales, Manuel Royo, Maria Teresa Schettino).

Outre la participation au financement de notre Congrès à Tours en juin 2023 (1 524 €), le principal poste des dépenses de la Société est le versement aux éditions AUSONIUS de la subvention pour publication accordée à l'ouvrage tiré de la thèse de Simon Cahanier, lauréat du **Prix SoPHAU** en 2021 (1 500 €). Suivent, par ordre d'importance, le financement de notre AG de décembre (1 232 €) et de la participation de la SoPHAU aux RDV de l'Histoire de Blois (719) €.

Avant de conclure, le Trésorier doit regretter d'avoir été mobilisé, ainsi que le Président et la Vice-Présidente Sylvie Pittia, par d'importunes lettres de relance des services financiers de l'université de Bordeaux pour la publication de l'ouvrage de Clément Sarrazanas, bénéficiaire du Prix SoPHAU 2015. Le Trésorier rappelle qu'après réception de l'acceptation définitive pour publication et la signature de la convention entre la maison d'édition et la SoPHAU, il verse dûment et promptement le montant du prix, en communiquant l'avis de virement à qui de droit.

Le Trésorier espère que son rapport confortera les Sociétaires dans l'intérêt de continuer à donner à la SoPHAU les moyens financiers de son action, en particulier pour l'année 2024 susceptible de voir le versement de deux subventions pour publication.

Le rapport financier du Trésorier est soumis à l'approbation de l'assemblée :

Nombre de votants : 67

Pour : 65

Blanc : 2

Le rapport financier du Trésorier est approuvé.

3. Demandes d'adhésion

L'assemblée est amenée à voter sur les demandes d'adhésion des doctorants et docteurs non-titulaires de l'enseignement supérieur. Cette année, une demande a été adressée aussi au bureau par une collègue titulaire de l'université italienne. Cinq demandes ont donc été présentées au cours du semestre écoulé, émanant de :

Une doctorante :

Lucie Buchère, agrégée d'histoire, est ATER à l'UPEC. Elle prépare une thèse depuis 2020 à l'ENS de Lyon sous la direction de Nicolas Richer. Celle-ci s'intitule *Temps et nombre en Grèce archaïque*.

Trois docteurs :

Maguelone Bastide, est agrégée de Lettres classiques, membre de 3^e année à l'ÉFA et qualifiée aux fonctions de maître de conférences par le CNU. Elle a obtenu sa thèse en 2019 à l'université Paris Nanterre, sous la direction d'Anne-Marie Guimier-Sorbets et Katerina Chryssanthaki. Le titre de la thèse est : *Métamorphoses rituelles : la vie culturelle en Thrace du V^e au III^e s. avant J.-C.* La candidate poursuit actuellement un projet postdoctoral sur l'emprise économique de Thasos aux VIII^e et VII^e siècles. Elle a à son actif plusieurs publications et communications.

Louise Fauchier est membre du groupe de recherche international *Oikonomia* dirigé par Étienne Helmer (université de Porto Rico) et David Levystone (université de Mexico) et assure une vacation en qualité de correctrice-relectrice à l'EFA. Elle a été qualifiée par le CNU à la suite de l'obtention en 2023 d'une thèse

SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : sophau-communication@univ-fcomte.fr

Trésorerie : sylvain.janniard@univ-tours.fr

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

préparée à l'université de Lyon 2 sous la direction de Véronique Chankowski. Cette thèse s'intitule : *Les formes de sociabilité sur les marchés athéniens : une étude sur les comportements et les relations interpersonnelles en contexte marchand aux époques classique et hellénistique*. La candidate a publié plusieurs articles, édité en collaboration un numéro de revue thématique et co-organisé des séminaires.

François Porte est professeur certifié d'histoire-géographie dans l'enseignement secondaire et assure des vacations à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il a été qualifié aux fonctions de maître de conférences par le CNU. Sa thèse, préparée sous la direction de Claire Sotinel et soutenue en 2016 à l'université Paris Est Créteil, s'intitule : *Le ravitaillement des armées romaines pendant les guerres civiles (49-30 avant J.-C.)*. F. Porte est l'auteur d'une douzaine de publications.

Une collègue titulaire d'une université étrangère :

Veronica Bucciantini est *Professore associato* en histoire grecque à l'université de Florence. Connue pour ses travaux de géographie ancienne (notamment sa thèse sur le Périple de Néarque et la coordination du volume V des *Fragmente der griechischen Historiker* consacré aux géographes antiques), elle a été professeur invité et chercheur en Allemagne, à l'*Albert-Ludwigs Universität* de Fribourg (2011-2013, 2015), au *Deutsches Archäologisches Institut* de Berlin (2008-2011) et à l'*Universität Eichstätt-Ingolstadt* (2006-2007). En France, elle a été chercheur invité de la Fondation MSH Paris et du laboratoire AOrOc (2017) et elle a participé au projet ANR *MeDIan : les sociétés méditerranéennes et l'océan Indien* dirigé par D. Marcotte (université de Reims) (2010-2012). Elle a beaucoup publié, en italien mais aussi en allemand et en anglais.

Après leur présentation, les demandes d'adhésion sont soumises à l'approbation de l'assemblée.

Nombre de votants : 67

Nombre de votes exprimés : 65

Pour : 65.

Toutes les demandes d'adhésion sont approuvées à l'unanimité.

4. Renouvellement partiel du bureau.

Sont sortants (5) : Florence Gherchanoc, Cyrielle Landréa, Hélène Ménard, Sylvie Pittia, Manuel Royo.

Sont candidats (5) : Cyrielle Landréa, Caroline Michel d'Annoville, Isabelle Pernin, Manuel Royo, Clément Sarrazanas.

Chaque candidat se présente brièvement et les candidatures sont soumises à l'approbation de l'assemblée.

Nombre de votants : 67

Nombre de votes favorables :

- Cyrielle Landréa : 67
- Caroline Michel d'Annoville : 60
- Isabelle Pernin : 66
- Manuel Royo : 62
- Clément Sarrazanas : 66.

Cyrielle Landréa, Caroline Michel d'Annoville, Isabelle Pernin, Manuel Royo et Clément Sarrazanas sont déclarés élus.

5. Informations sur les postes d'enseignants-chercheurs vacants et les postes CNRS mis au concours en 2024

Avec les précautions indispensables, le bureau communique des informations sur les postes d'enseignants-chercheurs susceptibles d'être ouverts au recrutement en 2024 sous réserve de validation (le processus est en cours et les intitulés sont indicatifs). La liste a été établie d'après les informations fournies par les correspondants et les collègues présents à l'assemblée générale, elle n'est peut-être pas complète. En outre, il est rappelé que **cette liste ne doit pas être diffusée sur les réseaux sociaux** :

SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : sophau-communication@univ-fcomte.fr

Trésorerie : sylvain.janniard@univ-tours.fr

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

Sept postes de **maître de conférences** prévus au printemps 2024 et à confirmer :

Besançon :	Histoire de l'art antique
Montpellier 3 :	Archéologie et histoire des mondes grecs (départ retraite)
Rennes 2 :	Histoire grecque (départ retraite)
Sorbonne université :	Histoire romaine (République-Haut Empire) (poste de PRAG requalifié) Égyptologie (promotion)
Paris Nanterre :	Histoire grecque (promotion) Histoire romaine (promotion) Histoire de l'art et archéologie romaine (promotion)

Quatre postes de **professeur des universités** prévus au printemps 2024 et à confirmer :

Grenoble :	Histoire grecque (départ retraite)
Limoges :	Histoire ancienne (mutation)
Lyon 2 :	Histoire romaine (mutation)
Tours :	Histoire grecque (départ retraite)

Postes demandés et non obtenus :

La Réunion :	MC histoire ancienne
Le Mans :	MC histoire romaine et patrimoine (promotion)
Sorbonne Paris Nord :	PU histoire romaine (départ retraite)

Postes gelés ou perdus :

Aix-Marseille :	PU histoire romaine (départ en retraite)
Bordeaux :	MC histoire romaine (promotion)
Le Mans :	2 MC histoire romaine et histoire romaine & patrimoine (départ retraite, promotion) 2 PU histoire grecque et histoire romaine (décès, départ retraite)
Limoges :	MC histoire ancienne (promotion)
Metz :	MC histoire romaine (promotion)
Nice :	MC histoire et archéologie grecques (promotion) PU histoire et archéologie romaines (mutation)
Pau :	MC histoire grecque
Rennes :	MC histoire grecque (promotion)
Rouen :	2 MC histoire grecque et histoire romaine (promotions)

Les correspondants ont précisé qu'aucun poste d'histoire ancienne n'est prévu en 2024 à Aix-Marseille, Angers, Arras, Besançon, Bordeaux, Bretagne occidentale, Bretagne Sud, Caen, Chambéry, Dijon, Nantes, Pau, Poitiers, Toulouse ; Cergy, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Paris Nord. Certains nous alertent aussi sur les difficultés rencontrées par leurs départements ou universités. À l'université de La Réunion, aucun poste ne sera accordé en 2024 en LSHS (à l'exception d'un poste en anglais). À l'université du Mans, l'histoire ancienne repose sur deux titulaires seulement (un professeur et un maître de conférences) et trois ATER ; quatre postes de titulaires sont actuellement gelés (voir ci-dessus). À l'UPEC, tous les postes de l'université sont gelés pour les quatre ans à venir.

Pour la session 2025, un poste de PU en histoire grecque est d'ores et déjà acté à l'université de Besançon.

Postes de chercheurs CNRS en 2024

À ce jour aucune information n'est disponible. Le calendrier de la campagne annuelle a été modifié. L'ouverture de la session a été repoussée à janvier 2024. Les postes offerts seront alors affichés et les inscriptions ouvertes en ligne. La date de prise de fonction est toutefois maintenue au 1^{er} octobre.

Airton Pollini, membre de la 32^e section du CNRS, prend la parole pour préciser qu'aucune information n'est en effet connue aujourd'hui, qu'il s'agisse du nombre de postes (qui ne devrait pas être supérieur à 5)

SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : sophau-communication@univ-fcomte.fr

Trésorerie : sylvain.janniard@univ-tours.fr

ou du coloriage des postes fléchés (en principe deux cette année comme les années précédentes). Les auditions se dérouleront sur deux semaines en mai 2024, à la même période que les auditions à l'université.

5. Point sur les concours de recrutement dans l'enseignement secondaire

Hélène Ménard rappelle quelques chiffres concernant le CAPES (d'après <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/donnees-statistiques-des-concours-du-capes-de-2023-1298>), qu'elle commente en soulignant que le nombre d'inscrits et de présents semblent se stabiliser :

	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Liste complémentaire	Admis/Présents
2022	575	2 850	1 658	1 050	575	6	34,68%
2023	587	3 060	1 786	1 153	587	23	32,87%

Puis, avec Sylvain Janniard, elle en vient à la réforme du CAPES annoncée pour 2025 et dont l'objectif officiel est d'accroître le vivier et le nombre de candidats. Le MEN alimente les questionnements et l'inquiétude en diffusant des éléments d'information flous :

- Sur le concours lui-même : les candidats passeront-ils le concours à Bac +3 et non plus Bac +5 ? Quelle sera la nature des épreuves ? Le programme consistera-t-il en un programme renouvelé comme actuellement ou bien s'agira-t-il du programme des classes de l'enseignement secondaire ? Quelle part sera donc accordée au disciplinaire par rapport à la didactique ?
- Concernant la préparation au concours, quels en seront les maîtres d'œuvre ? Les universités, ou bien les INSPE, très soucieux de récupérer la préparation aux concours du primaire et du secondaire ? La formation commencera-t-elle dès la L1 puisque le concours est prévu en L3, ou s'agira-t-il d'un parcours intégré à la L3 ? Se pose également la question des modalités d'une transition entre les différentes formes de concours et les adaptations du MEEF.
- Quel statut auront donc les lauréats du nouveau concours ? Celui des certifiés d'aujourd'hui mais à Bac+3 ?

La discussion s'engage alors avec les Sociétaires. On s'interroge sur les modalités d'intervention contre cette réforme. Les quatre sociétés des historiens universitaires et l'APHG ont signé la pétition lancée par des responsables universitaires pour demander le retour du concours à Bac + 4. Celle-ci a rencontré un succès important : <https://ching.it/sbS7n54pXs>. La réforme mettra en difficulté les universités qui devront assurer la préparation au concours dès la L1 tout en assurant les formations de la licence générale. A-t-on prévu une voie pour les étudiants qui n'auront pas intégré le cursus dès le début de la licence ? Le MEN ne tient pas compte non plus du fait que beaucoup d'étudiants s'inscrivent en master recherche avant de préparer le CAPES. En outre, beaucoup d'étudiants inscrits en MEEF préparent le concours de professeur des écoles et risquent donc de se détourner en amont des licences généralistes. Les INSPE veulent piloter la préparation aux concours et utiliser les universitaires comme prestataires puisqu'ils n'ont pas les forces pour assurer eux-mêmes les formations en licence.

6. La SoPHAU aux Rendez-Vous de l'Histoire de Blois

Rappel est fait de la manifestation organisée par Gaëlle Tallet au titre de la SoPHAU pour les Rendez-Vous de l'Histoire 2023 et consacrée au thème : « Abomination de la mort, peur des revenants, deuils insurmontables ou pathologiques... Cohabiter avec les morts de l'Antiquité à nos jours ». La table ronde réunissait Françoise Dunand (professeur émérite de l'université de Strasbourg, histoire des religions anciennes) en qualité de modératrice, Annette Becker (professeur émérite à l'université Paris Nanterre, histoire contemporaine), Éric Crubézy (professeur à l'université Toulouse 3, anthropologie biologique), Jean-Claude Schmitt (professeur émérite à l'EHESS, histoire médiévale), Christiane Zivie-Coche (directrice d'études émérite à l'EPHE, histoire des religions anciennes).

La SoPHAU déposera une nouvelle « carte blanche » pour la 27^e édition des Rendez-vous de l'Histoire qui sera consacrée à « la ville » et se déroulera du 9 au 13 octobre 2024. Celle-ci est en cours de montage par Gaëlle Tallet, membre du bureau. La réponse du comité organisateur des RVHB sera connue en mai 2024.

La SoPHAU a été aussi à l'initiative d'une « carte blanche » accordée au réseau Antiquité Avenir en 2023, grâce à Pierre-Olivier Hochard et Cyrielle Landréa : « Vivre avec les morts. Occupation du territoire et aménagement des espaces dans l'Antiquité ». Le débat, animé par Pierre-Olivier Hochard (maître de conférences à l'université de Tours, helléniste), a réuni Gerbert Bouyssou (maître de conférences à l'université de Polynésie française, helléniste), Sonia Mzali (doctorante contractuelle à l'université de Lille, assyriologue), Annie Sartre (professeur émérite à l'université d'Artois, spécialiste de l'Orient romain). Une nouvelle proposition sera présentée au Directoire d'AA par nos deux collègues l'année prochaine.

7. Informations sur les *Nocturnes de l'Histoire*

La sixième édition des *Nocturnes de l'Histoire* se déroulera le mercredi 27 mars 2024. Sylvie Pittia, membre du comité de pilotage, annonce que 80 projets environ, variés et pour beaucoup originaux, viennent d'être labellisés au titre de cette session. Les NDH recueillent un bon écho auprès des musées, des bibliothèques et des archives départementales. Les étudiants de master et les doctorants répondent positivement aux propositions de collaboration et s'investissent, il faut continuer de faire appel à eux. S. Pittia félicite les membres de la SoPHAU qui se sont engagés pour la session 2024 des NDH. Les responsables de manifestations sont encouragés à adresser ensuite les coupures de presse pour le site internet. Le programme complet de 2024 sera mis en ligne sur le site <https://nocturnesdelhistoire.com/> à partir de la mi-janvier.

8. La SoPHAU et ses partenariats : Mommsen Gesellschaft, APLAES ; en réseau : CoSSAF, Antiquité Avenir

La Mommsen Gesellschaft a invité la SoPHAU à participer à son congrès qui se déroulera à Hambourg du 23 au 25 mai 2024 sur le thème « Les sens dans l'Antiquité : Sensorialité, perception, effet ». La SoPHAU se réjouit de la collaboration engagée avec notre partenaire allemand et sera représentée au congrès de Hambourg par notre collègue Sarah Rey, spécialiste d'anthropologie culturelle, maître de conférences habilitée en histoire ancienne à l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Comme chaque année, l'APLAES (Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur) organisera en 2024 une journée d'étude. Celle-ci aura lieu à Lyon et sera consacrée à la pièce d'Aristophane. La SoPHAU, conviée à cette manifestation, y sera représentée par Florence Gherchanoc, spécialiste d'anthropologie sociale, professeur d'histoire grecque à l'université Paris Diderot.

Concernant les partenariats en réseau de la SoPHAU, Manuel Royo et Laurence Mercuri représentent la SoPHAU aux assemblées générales du Collège des sociétés savantes académiques de France et Sylvain Janniard siège au CA au titre des SHS.

Sylvain Janniard prend la parole pour évoquer l'activité du CoSSAF. Le CA se réunit une fois par mois – la prochaine réunion a lieu ce 11 décembre –, le bureau tous les 15 jours. Le prochain congrès est prévu à Paris le 1^{er} et le 2 février 2024, le 2 février étant consacré à une journée scientifique sur le thème des « migrations » organisée par S. Janniard. La commission « Enseignement scolaire » a produit un texte commun aux sociétés sur la formation des professeurs des écoles et relayé par *Le Monde* ; la commission « Doctorat » a quant à elle élaboré un document sur les doctorants et les docteurs dans l'enseignement secondaire. Enfin, concernant le Rapport Gillet, le CoSSAF a pris position sur la fonction de « conseiller scientifique » auprès de la présidence de la République par un texte que la SoPHAU n'a pas voté. Un autre texte est actuellement en préparation sur les « agences de moyens ».

Concernant l'organisation du réseau Antiquité Avenir, Sylvie Pittia, trésorière du réseau, signale que, comme l'année dernière, aucun candidat ne s'est présenté à la présidence et que le directoire assure l'intérim. Elle communique ensuite les informations sur le renouvellement du Directoire. Ont été élus membres du directoire au titre de la SoPHAU le 18/11/2023 : Sylvie Pittia, Trésorière et Antonio Gonzales, suppléant ; Mathieu Engerbeaud, Secrétaire des ÉGA, et Cyrielle Landréa, suppléante ; Annie Sartre-Fauriat, Secrétaire adjointe des ÉGA et Laurence Mercuri, suppléante. Ont en outre été élues : Cyrielle Landréa, Responsable

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

des Rendez-vous de l'Histoire de Blois ; Annie Sartre, Responsable des Rendez-vous de l'Institut du monde arabe.

Les prochains *États généraux de l'Antiquité* auront lieu à Paris en 2027. Plusieurs élections nationales étant prévues au printemps 2027, les ÉGA se tiendront probablement en janvier (à confirmer). Le thème est en discussion. Pour 2024, AA envisage plusieurs projets : une manifestation intitulée le « Mois de l'Antiquité » et la création d'un prix AA attribué à une classe de l'enseignement secondaire.

Le prochain directoire se tiendra le 30 janvier 2024 et la prochaine assemblée générale le 23 novembre 2024.

9. Vote sur un amendement au règlement du Prix SoPHAU (valable pour le Prix 2024 et suivants)

Manuel Royo (MR) rappelle à l'assemblée générale que le règlement du Prix SoPHAU stipule que le dossier de candidature doit comporter l'attestation d'une **maison d'édition** donnant son **accord de principe** pour la publication de la thèse. La collection doit aussi être précisée. Le règlement précise en outre que le lauréat doit fournir **dans les 36 mois** suivant la proclamation du Prix l'attestation de l'éditeur valant acceptation définitive de la publication de l'ouvrage. Enfin, MR présente l'amendement : le bureau propose d'augmenter le montant du Prix SoPHAU et de le faire passer de 1 500 € à **2 000 €**. **Cet amendement s'appliquera au Prix qui sera attribué en 2024 et aux suivants.**

L'amendement est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Nombre de votants : 68

Pour : 66

Blanc : 2

L'amendement au Prix SoPHAU est adopté.

10. Proclamation du Prix SoPHAU 2023

Sylvie Pittia présente l'expert étranger choisi pour examiner les thèses finalistes du concours. **Elena Torregaray Pagola** est Profesora de Historia Antigua en el Departamento de Estudios Clásicos à l'Université du Pays Basque (UPV-EHU). Directrice de l'École doctorale et du centre de recherche, elle est une collègue remarquablement francophone et très francophile. Elle a dirigé des programmes de recherche internationaux : « Diplomatic Mobility and Persuasion between Rome and the West (I-II AD) » (2017), « Marsella en el imaginario político-diplomático romano » (2018), « Algunas sombras en la diplomacia roman » (2020). Elle a été plusieurs fois professeur invité, à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'université du Texas à Austin. E. Torregaray Pagola est notamment l'auteur d'une monographie :

- *La elaboración de la tradición sobre los Cornelii Scipiones: pasado histórico y conformación simbólica*, Fundación Fernando el Católico, Zaragoza, 1998.

Elle a publié dernièrement :

- Les Scipions. La création d'une tradition politique fondée sur la victoire, dans *The Aftermath in Rome : Preparing War, Managing Victory*, Zaragoza, Pórtico, 2018, p. 33-67.
- Women's mediation and peace diplomacy : Augustan women through the looking glass, dans *Traditional structures of power in the Roman Empire*, Impact of empire XV, Leiden, Brill, 2023, p. 18-37.
- Mujeres y práctica diplomática en Roma : contextos y oportunidades, dans *Female citizens : Roman women in the Roman Republic*, Universidad de Zaragoza, 2024 (sous presse).

E. Torregaray Pagola prend ensuite la parole et déclare que le Prix SoPHAU 2023 est attribué à **MARIN MAUGER** pour son travail intitulé *Honorer les dieux au foyer : les cultes domestiques en Gaule romaine*, thèse de doctorat préparée sous la direction de Valérie Huet et soutenue le 16 décembre 2022 à l'université de Bretagne occidentale. L'expert vient alors éclairer son choix par la lecture de son rapport.

L'assemblée félicite le lauréat, présent dans la salle, qui à son tour prend la parole pour se réjouir de recevoir le prix. Valérie Huet, directrice de la thèse, présente en visioconférence, se déclare très heureuse et félicite chaudement Marin Mauger.

11. Questions diverses

SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : sophau-communication@univ-fcomte.fr

Trésorerie : sylvain.janniard@univ-tours.fr

Échange sur la plateforme d'inscription *Trouvermonmaster*

Le calendrier de la session 2024 n'est toujours pas connu. L'utilisation de la plateforme se heurte à des problèmes techniques, en particulier l'impossibilité de télécharger en bloc les dossiers et la contrainte de les ouvrir un à un, alors que les départements en ont reçu en très grand nombre. Le travail est énorme pour un maigre profit. La question soulevée par la nouvelle formule d'inscription est moins « Trouver mon master » que « où sont passés les candidats au master ? ». Les départements ne font pas le plein ou avec peine, même à Paris. L'enseignement public pâtit en outre de la concurrence des formations privées qui prolifèrent aujourd'hui. Dans certaines universités, des étudiants préfèrent s'orienter vers le privé dès la sortie du bac. L'incidence sur les masters trois ans plus tard est telle que le maintien des filières est menacé. Comme *ParcourSup*, *Trouvermonmaster* génère des formes d'anxiété parmi les étudiants.

APRÈS-MIDI 13H45-16H15

11. Table ronde : *L'antiquisant et ses bibliothèques*

À l'occasion de l'assemblée générale, le bureau propose aux Sociétaires une réflexion sur les bibliothèques scientifiques, outils indispensables du chercheur, en présence de spécialistes invités : Gisela Bélot (Conservateur des bibliothèques, BNU Strasbourg), Sébastien Dalmon (Conservateur des bibliothèques, BI Sorbonne), Iegor Groudiev (Conservateur des bibliothèques, Directeur des bibliothèques de l'ENS-PSL), Christophe Hugot (Ingénieur d'études, responsable de la BSA, université de Lille/Halma). La table ronde, animée par Sylvain Janniard, aborde de nombreuses questions, notamment :

- 1- les relations entre la bibliothèque en tant qu'institution et la recherche. Elles varient selon la nature de la structure, mais peuvent être étroites sous la forme par exemple de la mise en réseau des données bibliographiques (catalogue Frantique, mais se pose la question de leur interopérabilité) ou du programme ColLEX ;
- 2- la bibliothèque comme lieu d'expositions et de rencontres scientifiques (espace d'exposition, de mise en valeur des travaux de chercheurs, des fonds patrimoniaux et de lectures publiques.). La mission semble faire l'unanimité des conservateurs présents, en particulier pour attirer un lectorat étudiant plus nombreux et justifier auprès des tutelles le maintien d'importantes surfaces consacrées à la documentation papier ;
- 3- les politiques d'acquisition et les fonds papier. Les problèmes d'espace et de coût du livre nécessiteraient à terme des politiques plus poussées de mise en commun des ressources à l'échelle locale et des négociations plus abouties entre auteurs et éditeurs sur l'accessibilité de leurs publications. Sont abordées aussi les questions de la gestion complexe des dons des chercheurs ;
- 4- les collections numériques. Leur coût place la France en retard par rapport aux autres États européens et nécessiterait la multiplication des licences nationales ; il rend en tout cas l'idée de leur substitution aux ressources papier inenvisageable, une option refusée à la fois par les conservateurs présents et les universitaires.

Les invités sont ainsi intervenus sur chacun des points retenus, puis la discussion s'engage avec la salle. La gestion des fonds – les participants s'accordant sur la nécessité de maintenir l'espace le plus large possible dévolu à la conservation et à l'accès des ressources papier – et le devenir des bibliothèques de chercheurs suscitent particulièrement de nombreuses réactions. Sur ce dernier point, les participants s'accordent sur la nécessité de prévoir le don en amont en établissant soi-même l'inventaire de sa bibliothèque et sur l'intérêt d'approfondir le dialogue entre chercheurs et conservateurs.

La séance est levée à 16h30.

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE DE L'UNIVERSITÉ

Composition du BUREAU de la SoPHAU au 9 décembre 2023 :

Président de la SoPHAU : Manuel ROYO

Trésorier : Sylvain JANNIARD

Secrétaire : Laurence MERCURI

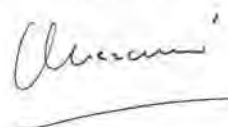
Autres membres : Cyrielle LANDRÉA, Caroline MICHEL D'ANNOVILLE, Isabelle PERNIN, Clément SARRAZANAS, Gaëlle TALLET.

Fait à Paris, le 14/12/2023

Le Président de la SoPHAU,
Manuel Royo



La secrétaire de la SoPHAU,
Laurence Mercuri



SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : sophau-communication@univ-fcomte.fr

Trésorerie : sylvain.janniard@univ-tours.fr